

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 15 Juillet 2024

Sous la Présidence de Madame Hélène CONSTANS, Maire

Présents : ARGENTIER Mathieu – BEZAMAT Caroline - BRESSOLIS GINESTY Evelyne –CONSTANS Hélène –
FORMENTIN CALMELS Cécile - ISSERTE METGE Delphine - JUERY Thomas – LEMOUZY Jérôme - MIQUET Pierre-Yves
– PEYRAC Ingrid – PICARD Sébastien – POSSEME Sandrine - REDON Pauline – SVEC Cindy - TESTOR Edwige –
TOURRETTE Pierre.

Absentes excusées : BREFUEL Jean-Marie (Pouvoir à Pierre-Yves MIQUET) – CALMES Stéphan (pouvoir à Evelyne
BRESSOLIS GINESTY) – LAGRIFOUL Jérôme (pouvoir à Sébastien PICARD)

Secrétaire : Cécile FORMENTIN CALMELS

Désignation d'un secrétaire de séance : Cécile FORMENTIN CALMELS

Vote à l'unanimité

Madame le Maire cède la présidence à Monsieur Pierre-Yves MIQUET.

Monsieur Pierre-Yves MIQUET donne des explications sur la teneur des comptes administratifs et du vote. Il précise qu'en 2023, 3 budgets avaient été adoptés : budget principal, assainissement et lotissement. En 2024 un budget supplémentaire a été créé pour le photovoltaïque.

Il précise que les comptes administratifs sont présentés à l'assemblée délibérante et validés par un vote avant le 30 juin. La Préfecture a autorisé un nouveau vote quelques jours après le 30 juin, en raison de l'annulation des votes précédents.

Retrait de la délibération 202404-021 du 04 avril 2024 relative au vote des comptes administratifs 2023

Le conseil municipal valide le retrait de la délibération 202404-021 du 04 avril 2024 relative au vote des comptes administratifs 2023, à la suite d'une confusion dans la répartition des votes pour le budget principal et le budget assainissement.

Vote à l'unanimité

Vote des comptes administratifs 2023 :

Il précise que les comptes de gestion édités par la trésorerie sont en concordance avec les comptes administratifs. Les comptes présentés le 4 avril sont des comptes validés par la DGFIP.

Après une présentation synthétique des résultats 2023, le conseil municipal se reprononce sur les comptes administratifs des budgets principal et assainissement présentés le 04 avril 2024.

Il retrace ensuite les grandes lignes des budgets principal et assainissement.

Monsieur Sébastien intervient pour préciser que toutes les explications sur les comptes avaient été fournis et propose de passer directement au vote.

Monsieur Pierre-Yves MIQUET donne ensuite une explication sur l'affectation des résultats ainsi que le détail des résultats.

Madame Cécile FORMENTIN, secrétaire, propose de faire voter d'abord les présents et ensuite les votes par pouvoirs

Vote :

Budget principal : Pour : 10 voix - Contre 5 voix (Mathieu ARGENTIER – Evelyne BRESSOLIS GINESTY – Cécile FORMENTIN CALMELS – Pauline REDON – Edwige TESTOR) – Abstentions 3 (Jean-Marie BREFUEL – Thomas

JUERY – Pierre-Yves MIQUET)

Budget assainissement : Pour : 10 voix – Contre 5 voix (Mathieu ARGENTIER – Cécile FORMENTIN CALMELS – Ingrid PEYRAC - Pauline REDON – Edwige TESTOR) – Abstentions 3 (Jean-Marie BREFUEL – Thomas JUERY – Pierre-Yves MIQUET)

Budget lotissement : Pour : 18 voix (le vote en séance du 04/04/24 n'avait pas fait l'objet de contestation).

Fin de séance 19h20

La secrétaire,

Cécile FORMENTIN CALMELS

Le Maire,

Hélène CONSTANS